

levé un des membres les plus respectés et les plus influents de cette Chambre dans la personne de M. Wood, le regretté député de Brockville. Il occupait une position distinguée en cette Chambre, comme chacun le sait. C'était un membre éminent de l'ancien cabinet, et, après en avoir conféré avec mon honorable ami, le chef de la gauche, nous avons cru que nous ne ferions que payer un juste tribut à ce collègue,—ce que tous les membres de cette Chambre approuveront—en ne commençant pas immédiatement nos travaux, mais en suspendant nos délibérations pendant un jour ou deux avant d'aborder la besogne plus sérieuse de la session.

Il n'est pas nécessaire, M. l'Orateur, de dire que la position que M. Wood occupait en cette Chambre fait que sa mort est un deuil personnel pour chacun de nous. Il était très respecté de ses adversaires, et tendrement aimé, je le sais, de ses partisans. Son esprit judicieux, son caractère étaient tels que tous, nous ressentons sa perte.

Je suis sûr aussi que les sentiments que je viens d'exprimer, les deux partis de cette Chambre les partageront en ce qui concerne le décès d'un autre homme, naguère membre de cette Chambre, le Dr Guay, député de Lévis. Le Dr Guay s'est rendu cher à tous ceux qui l'ont connu, et ceux à qui il a été donné de jouir de son intimité éprouvent un sentiment de regret difficile à exprimer.

C'est peut-être un des heureux côtés de notre nature qu'au milieu de nos luttes quotidiennes et parfois acrimonieuses, il naît involontairement en nous un sentiment de sympathie pour ceux mêmes qu'il est de notre devoir de combattre chaque jour ; et quand la mort nous enlève un de ces amis, il nous semble avoir perdu un des nôtres. Peut-être aussi ces faits nous enseignent ils que notre respect et notre affection pour ces amis devraient se manifester plus tôt, et que nous ne devrions pas attendre qu'il nous faille nous contenter de l'expression de nos regrets.

Je dois aussi joindre à ceux que j'ai déjà mentionnés, le nom de M. Jameson, l'ancien député de Winnipeg, dont nous avons à déplorer la mort.

Sir CHARLES TUPPER : Je remercie d'abord l'honorable chef de la Chambre de la manière très courtoise dont il a répondu à l'idée que je lui ai suggérée de suspendre les délibérations de cette Chambre, à l'occasion de la mort de l'un de mes anciens collègues, un homme qui, comme il l'a justement dit, était très estimé des députés des deux côtés de la Chambre. Comme avocat habile, apportant une grande connaissance de la profession à laquelle il appartenait à l'examen des diverses questions qui nous étaient soumises, comme membre de cette Chambre, veillant avec soin aux affaires publiques et à

Sir WILFRID LAURIER.

l'accomplissement de ses devoirs, non seulement envers son parti, mais envers le pays, M. Wood, le regretté député de Brockville, s'était indubitablement attiré le respect et la confiance de tous ceux qui siègent ici. Nous déplorons tous sa mort ; mais nous la déplorons d'autant plus que nous commençons une session, et que nous savons que son absence empêchera que les devoirs qu'elle impose ne soient aussi bien remplis, certainement de ce côté-ci de la Chambre. J'approuve toutes les paroles si pleines de bienveillance et de sympathie que le chef de la Chambre a prononcées relativement à la mémoire d'un homme qui a occupé non seulement un poste dans le gouvernement de ce pays, mais qui a aussi occupé la position d'Orateur-suppléant de cette Chambre, et dans ces deux positions, il a acquis la confiance et l'amitié, je puis le dire, des hommes qui siègent des deux côtés de la Chambre.

Je n'hésite pas, non plus, à approuver tout ce que le très honorable chef de la Chambre a dit au sujet du décès d'un autre député, le Dr Guay. Tous ceux qui l'ont connu l'estimaient comme l'un des hommes les plus consciencieux qui aient siégé dans le parlement de ce pays.

Je dois ajouter qu'il n'y aura qu'un sentiment pour apprécier la perte que la Chambre a éprouvée par la mort prématurée et subite de l'ancien député de Winnipeg, M. Jameson était un Anglais venu au Canada après avoir occupé une haute position sociale dans son pays, apportant à l'accomplissement de ses devoirs en parlement un esprit très cultivé, et s'acquittant de ces devoirs non seulement avec fidélité, mais de façon à se rendre cher aux membres des deux partis.

Je n'exprime, j'en suis sûr, que le sentiment unanime de cette Chambre en disant que tous, nous désirons étendre aux parents et aux amis intimes de ces trois collègues que la mort vient de nous enlever, la sympathie la plus cordiale et la plus sincère. Je comprends très bien ce que le chef de la Chambre a dit en parlant de ces événements qui nous rappellent combien sont faibles les liens qui nous retiennent dans ce monde. J'espère que dans les délibérations de cette Chambre, nous apporterons tous une telle attention à l'accomplissement des devoirs importants qui nous incombent, qu'il nous sera permis de voir venir l'heure fatale avec la certitude que nous nous sommes efforcés, quoi qu'il arrive, de bien remplir nos fonctions.

La motion est adoptée.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée, et la séance, levée à 4.10 de l'après-midi.